

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE PRIMÉE POUR LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT DE SES EAUX USÉES**

#### **Une première au Québec : l'implantation d'une nouvelle technologie de digestion anaérobie et de séchage thermique qui permettra de fournir le biogaz nécessaire pour assécher la totalité des boues**

SAINT-HYACINTHE, le 18 novembre 2009/CNW Telbec/ La Ville de Saint-Hyacinthe s'est vue décerner le prestigieux *Prix en infrastructures municipales* remis par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) en collaboration avec le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU). La municipalité de Saint-Hyacinthe a été honorée le 17 novembre au Fairmont Tremblant lors de la Soirée réseautage du Congrès INFRA 2009.

À l'aide d'un procédé innovateur rendu possible grâce à l'implantation de trois digesteurs anaérobie et d'un assécheur thermique à la station de traitement des eaux usées, la Ville de Saint-Hyacinthe éliminera complètement la quantité de boue à disposer et à transporter au site de compostage autorisé situé à Saint-Rosaire dans la région des Bois-Francs. La digestion anaérobie, en plus de réduire le volume des boues, produit du biogaz (méthane), qui peut être utilisé afin de combler les besoins de l'usine en énergie. De plus, cette initiative permettra de diminuer les pathogènes et les mauvaises odeurs dans l'air ambiant, de réduire les coûts de transport des boues et de diminuer les gaz à effet de serre associés tant au transport des boues que ceux engendrés lors du processus de décomposition des boues.

« La Ville éliminera ainsi le transport de 13 660 tonnes de boues à notre site de compostage ainsi que les émissions de CO<sub>2</sub> s'y rattachant. Cette technologie nous permettra de

procéder à la méthanisation de la boue afin de produire du biogaz, une énergie renouvelable, et du digestat qui est une matière utilisée comme fertilisant. La Ville pourra ainsi alimenter son système de séchage thermique des boues à partir du biogaz produit. En plus d'être économique, cette initiative poursuit parfaitement notre vision en matière de développement durable déjà bien amorcé ces dernières années. Nous sommes résolus à faire de Saint-Hyacinthe une ville "verte" qui saura assurer aux générations futures un environnement sain et durable », a déclaré Monsieur Claude Bernier, maire de la ville de Saint-Hyacinthe.

En somme, toutes les étapes de ce projet privilégient la valorisation des matières résiduelles. Le projet d'implantation du processus de digestion anaérobie est réalisé entièrement par la Ville de Saint-Hyacinthe qui agit à titre de maître d'œuvre. De plus, ce projet permet d'envisager à court terme la réception d'autres résidus organiques agroalimentaires. Le biogaz excédentaire purifié pourrait alimenter les véhicules de la Ville ou être transformé en gaz naturel susceptible d'être vendu à des tiers. Ainsi, ce qui représentait, en 2009, une dépense de 1,2 M \$ pour disposer des boues produites par l'usine d'épuration pourrait devenir rapidement une source de revenus additionnels ou à tout le moins une réelle opportunité d'économies supplémentaires. Comme quoi, l'innovation en matière environnementale peut devenir payante !"

- 30 -

### **À propos de la Ville de Saint-Hyacinthe**

La Ville de Saint-Hyacinthe fait partie du Club Sélect des 20 villes en importance au Québec avec une population de plus de 50 000 habitants. Elle se veut un pôle administratif important en Montérégie. Sise sur le bord de la rivière Yamaska depuis plus de 260 ans, elle s'étend sur plus de 189 km<sup>2</sup> suite au regroupement de 2002, offrant à la fois un milieu urbanisé et agricole.

Source : Diane Langlois  
Chef de la division des Communications  
Ville de Saint-Hyacinthe  
450 778-8384  
[diane.langlois@ville.st-hyacinthe.qc.ca](mailto:diane.langlois@ville.st-hyacinthe.qc.ca)